



Municipalité de Clarenceville

Extrait du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Clarenceville tenue en présentiel, ce **20^e jour du mois de décembre 2022** à 19 h à la salle du centre communautaire sis au 1, rue Tourangeau, sous la présidence de M. Serge Beaudoin, maire.

Sont présents :

Siège n° 1. Gérald Grenon
Siège n° 2. Gaëtan Lafrance
Siège n° 3. Karine Beaudin

Siège n° 4. Chad Whittaker
Siège n° 5. David Branch
Siège n° 6. David Adams

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, M. Serge Beaudoin.

Est également présente, Mme Sonia Côté, directrice générale et greffière-trésorière, ainsi que Mme Magali Filocco, directrice générale adjointe.

2022-12-316

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023

ATTENDU QUE la Municipalité de Clarenceville est une corporation régie par les dispositions du Code municipal de la province de Québec ;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 954 du Code municipal, le conseil d'une municipalité locale doit, durant la période allant du 15 novembre au 31 décembre, préparer et adopter le budget de la corporation pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent. Toutefois, lors d'une année d'élection générale au sein de la municipalité, la période est prolongée jusqu'au 31 janvier de l'année suivante ;

ATTENDU QUE les membres du Conseil de la Municipalité ont pris connaissance des prévisions et des dépenses qu'ils jugent essentielles au maintien des services municipaux ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par **M. Chad Whittaker** et appuyé par **M. David Branch**

Que le conseil municipal adopte unanimement les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2023 qui se décline ainsi :

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES (BUDGET) POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023

Les charges :

Administration générale	639 961 \$
Sécurité publique	492 255 \$
Transport	861 527 \$
Hygiène du milieu	800 768 \$
Santé et bien-être	0 \$
Aménagement, urbanisme et développement	124 621 \$
Loisirs et culture	238 541 \$
Frais de financement	10 322 \$
Service de dette	351 347 \$

Total des charges _____ **3 519 342 \$**



Municipalité de Clarenceville

Les revenus

Taxes foncières	2 063 430 \$
Autres taxes	541 630 \$
Services rendus	6 900 \$
Revenus de transferts	194 357 \$
Tenant lieu de taxe (gouvernements)	13 300 \$
Imposition de droits	48 000 \$
Amendes et pénalités	2 000 \$
Intérêts	10 000 \$
Affectation amortissements	639 225 \$
Autres	500 \$

Total des revenus _____ **3 519 342 \$**

Adoptée à l'unanimité

Madame Sonia Côté, g.m.a.
Directrice générale et greffière-trésorière

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Donnée le 21 décembre 2022